



Monsieur Le Président du District des Pyrénées Atlantiques,

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs de Pyrénées Atlantiques,

LETTRÉ OUVERTE AUX CLUBS

Notre Association sportive est liée par un désir commun de se retrouver les soirs en semaine et les jours des matchs pour vivre une passion commune, un esprit de compétition et une communion avec notre public, nous nous adressons à vous afin de comprendre l'impact financier d'une décision telle que la double licence Libre et Loisir dans un même club.

Au soir de la saison 2015-2016, nous disposions 2 équipes séniors à 11, une équipe sénior à 7, et une équipe de Baby Basket.

A l'aube de la saison 2016-2017, la génération vieillit, notre amitié demeure, mais néanmoins, avec un effectif « football » qui se réduit année après année, passant de 70 licenciés Séniors en 2010-2011 à 42 licenciés (dont 14 vétérans) en 2016-2017, notre association perd sa section Basket, faute de jeunes joueurs, et ne peut engager de seconde équipe à 11, et ce, afin de créer une équipe Vétéran à 7...

Nous avons à l'heure actuelle la possibilité de disposer d'un nombre de 16 joueurs susceptibles de jouer au football à 11 (sportivement). Et les blessures ? Les absences ? Les congés ? Les suspensions ? Comment pouvons-nous faire pour permettre à nos joueurs de foot à 7 de rendre service au Foot à 11 ? Ou inversement, un joueur non disponible en foot à 11 le dimanche après-midi de rendre service au Foot à 7 le matin ?

En prenant 2 licences dites-vous ? Mais pensez-vous réellement qu'une association comme la nôtre est en mesure de demander à nos licenciés de payer 2 licences ?

(Pour information, nous faisons payer 60 € la licence à nos joueurs, qui inclue une paire de chaussettes et un carnet de ticket de Bourriche pour les CASÉTAS d'ORTHEZ, soit un gain de 17.5 € par licence seulement)

Où à notre club de prendre à sa charge le coût d'une seconde licence sans contrepartie ?

A l'heure où chaque jour qui passe, nous recherchons des sponsors, pour nous permettre de conserver un compte positif, il nous est impossible de pouvoir réaliser cet investissement.

Nos entraîneurs usent de leur forfait téléphonique chaque soir de la semaine pour réussir l'exploit de partir avec 14 joueurs que ce soit en Ligue, ou en district. De jouer sur les absences, ou les blessures.

Imaginez donc un petit club de district, qui dispose de joueurs uniquement pour se faire plaisir le dimanche à 11 ou à 7, dans une compétition où il est de plus en plus difficile de rivaliser avec des formations de grandes villes. Que souhaitez-vous réellement ? Que le football amateur se meurt en laissant les amoureux du football sur le carreau le dimanche ? Nous vous le demandons !!!

Tout cela ne peut être que FINANCIER naturellement !!! Mais si ce n'est qu'un problème financier, assumez donc ce geste, en offrant à tous les licenciés l'opportunité de jouer en licence Libre ET Loisir SANS SURCÔT !!!

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs, je suis convaincu que vous vous retrouvez dans notre situation dominicale, et je vous en conjure, aidez-nous par votre soutien à convaincre le district des Pyrénées Atlantiques de changer ces dispositifs.

Sportivement,

ASC STE SUZANNE